



Une grainothèque à la mairie : prenez-en de la graine !

Depuis quelques jours une grainothèque est installée dans l'entrée de la mairie. Nous vous invitons à venir la découvrir et à participer à son fonctionnement.

Qu'est-ce qu'une grainothèque ?

C'est un outil de partage gratuit de graines de fleurs et de légumes qui se déroule hors du circuit marchand. Chacun apporte des graines récoltées dans son jardin, soigneusement rangées dans une pochette portant le nom de la plante, la date de récolte des graines ainsi que toute information connue sur la meilleure période pour la planter et les meilleures conditions de croissance (ombre, soleil, besoins en eau etc..) et date de pousse.

Chacun peut choisir les graines qui l'intéressent. Il n'est pas indispensable de déposer des graines pour en prendre, ni d'en prendre si l'on en dépose. L'idée est celle du partage des graines et des pratiques de jardinage.

Pourquoi une grainothèque à la Mairie ?

Une grainothèque, c'est un moyen convivial de favoriser le dialogue entre tous ceux qui aiment le jardinage et de favoriser l'envie de se mettre au jardinage pour ceux qui n'ont pas encore essayé. L'idée est qu'en vivant à la campagne, il est naturel de s'initier au fonctionnement de la nature et de s'intéresser au cycle de production des fleurs et des légumes..

Planter soi-même ses légumes et ses fleurs c'est un moyen de retrouver le contact avec la nature, d'initier les enfants à son fonctionnement et de découvrir le plaisir de voir pousser des plantes qu'on a planté soi-même.

Voir fleurir son jardin ou déguster les légumes qu'on a planté soi-même, ce sont les plaisirs sains et naturels de la campagne. On perd souvent de vue les bienfaits pour le moral et la santé de cette activité de plein air. Partager les graines et les bonnes pratiques de jardinage, c'est un moyen de se réapproprier la vie à la campagne.

A côté de la grainothèque, des rencontres et des conseils permettront aux jardiniers expérimentés ou néophytes de partager connaissances et interrogations et à tous de se lancer dans des expériences de semence et de jardinage .



Les règles de la grainothèque

Une grainothèque fonctionne selon le système du partage. Elle ne peut en aucun cas servir à un commerce de graines, y compris sous forme d'échange.

Les graines déposées dans la grainothèque ne doivent pas provenir de sachets de graines achetés dans le commerce mais de plantes que vous avez fait pousser dans votre jardin.

Vous trouverez dans la grainothèque les enveloppes nécessaires à son fonctionnement ainsi qu'un petit livret expliquant comment récolter les semences.

Un livret de suivi est également mis à disposition. Il est important de l'utiliser pour assurer la pérennité de la grainothèque

Les consommateurs doivent savoir que les graines déposées dans la grainothèque ne présentent aucune garantie de productivité, ni de qualité. Seules les semences conformes à la réglementation apportent aux utilisateurs des garanties de qualité (variété, faculté germinative, pureté spécifique et état sanitaire), et peuvent être vendues.

Le saviez-vous ?

La France est reconnue dans le monde entier pour la qualité de ses semences végétales. Elle est en effet le leader mondial des exportations de semences et plants.

Agenda

13 octobre 18h : cocktail des bacheliers et leurs parents

21 octobre : Cross du Pays Houdanais parc de la Fondation Mallet à Richebourg. Renseignements : CCPH - 01 30 46 82 80
www.cc-payshoudanais.fr

8 décembre 15h: cocktail des nouveaux nés et leurs parents

12 décembre 15h : goûter de Noël des séniors, salle Edith Piaf.



Cours sur Richebourg : Guitare

Cours sur Orgerus, Gambais ou Condé
Piano - Batterie - Harmonica - Saxophone - Clarinette - Chant
Découverte Ado 13 à 18 ans -
Découverte des instruments de musique 6 à 12 ans

ECOLE DE MUSIQUE, Préfabriqué en face l'école
Route de Bazainville à RICHEBOURG
Dates des inscriptions lundi 10 septembre de 17h00 à 19h30
Au forum des associations de Bazainville le 7 septembre de 18h à 21h à la cantine scolaire.

* Quelques instruments peuvent être loués à des débutants

Tel : 06 72 13 43 01

mail : lescheminsdelamusique@Orange.fr

site : www.lescheminsdelamusique.fr

La chouette école

Depuis la rentrée, l'école affiche fièrement son nom sur le pignon du bâtiment de Maternelle. Les enfants sont heureux de voir que le nom qu'ils ont choisi s'inscrit maintenant officiellement sur le mur de leur école. Un grand merci à M. Cressant, parent d'élève de l'école, pour avoir conçu ce beau graphisme.



Hommage du Maire de Richebourg à un ancien combattant d'Indochine et d'Algérie, Monsieur François Leroux

Engagé très jeune dans les forces armées, François a fait carrière en tant que sous-officier pendant 10 ans toujours en opération extérieure en Indochine et en Algérie.

Un hommage lui a été rendu par ses camarades anciens combattants de la section d'Orgerus lors de la cérémonie qui s'est déroulée à l'église de Richebourg le 5 octobre.

Je tiens tout d'abord à remercier sa famille et en particulier son épouse Odette qui m'ont autorisé à dire quelques mots en souvenir de François, lors de cette cérémonie.

J'ai connu François il y a environ 17 ans alors qu'il était déjà à la retraite à Richebourg et c'est tout particulièrement en 2005 que j'ai eu l'occasion d'échanger avec lui sur sa vie et son expérience militaire. Il m'avait invité avec un autre élu à assister à la première cérémonie en l'honneur des anciens combattants d'Indochine qui a eu lieu le 6 juin 2005 aux Invalides.

Je puis témoigner à la fois de sa grande émotion devant le cercueil de ce combattant inconnu rapatrié d'Indochine et qui entrait aux invalides avec tous les honneurs et également de sa satisfaction et de sa fierté de voir cette guerre et ses combattants enfin reconnus et honorés par la France.

Dans son costume bleu avec toutes ses médailles, il avait fière allure.

Pendant des années et jusqu'à ce que sa maladie l'en empêche, j'ai vu François œuvrer auprès des plus jeunes pour que cette période de notre histoire ne soit pas oubliée. Il a voulu et offert à la commune une stèle devant laquelle nous nous réunissons tous les 8 juin à l'occasion de la cérémonie Nationale en hommage aux anciens combattants d'Indochine. Il faisait en sorte qu'au moins une classe de l'école de Richebourg y assiste. Il prenait toujours le temps d'échanger avec les enfants et de leur expliquer pourquoi des soldats français étaient partis combattre si loin de la France.

Beaucoup d'entre eux garderont le souvenir de celui qu'ils appellent encore « le colonel ».



Horaires d'ouverture de la mairie de Richebourg: les lundis et vendredis de 9h à 12h et de 14h30 à 17h30, les mardis, mercredis, et jeudis de 9h à 12h et le samedi de 10h à 12h.

Pendant les vacances scolaires

uniquement le matin du lundi au vendredi de 9h à 12h.

Pour recevoir des infos par mail, abonnez-vous au blog de la commune :

<https://richebourg78leblog.wordpress.com/>